

Communiqué de presse

4 janvier 2017

renouvellement du PPA VALLEE DE L'ARVE : Eric FOURNIER réclame la mobilisation générale de tous les acteurs dans tous les secteurs

Les discussions pour un nouveau Plan de Protection de l'Atmosphère couvrant la vallée de l'Arve pour la période 2017-2022 ont débuté hier en préfecture de Haute-Savoie lors d'une réunion rassemblant les principaux élus et acteurs économiques du territoire.

Eric FOURNIER y représentait à la fois la vallée de Chamonix-Mont-Blanc, le conseil régional Auvergne Rhône-Alpes et l'agence régionale de surveillance de la qualité de l'air qu'il préside.

Cette réunion préparatoire lui a permis d'insister sur les points suivants :

«

- **l'efficacité du combat pour la restauration de la qualité de l'air dépend** de la mobilisation de tous les acteurs et de tous les secteurs émetteurs de pollution : si le chauffage au bois est le premier contributeur à la pollution de l'air, ce n'est certainement pas le seul !
- le conseil régional est prêt à se mobiliser aux côtés des collectivités de la vallée de l'Arve pour participer à cette lutte : **un Plan régional pour la Qualité de l'Air en vallée d'Arve** dont j'assure la coordination sera présenté dans les prochaines semaines en ce sens.
- le secteur des transports reste un acteur important : il faut notamment sortir de **décennies d'inertie dans le domaine ferroviaire et accélérer la mise en œuvre du CPER** pour entreprendre la phase 2 des travaux sur la ligne Saint-Gervais Vallorcine et engager la rénovation de la ligne Annemasse-Saint Gervais qui doit devenir un mode de transport du quotidien en complément du Léman Express.
- Le secteur du transport international de marchandises doit aussi faire l'objet de mesures effectives : nous demandons notamment que les poids lourds les plus polluants, c'est-à-dire les euro 3 et euro 4, soient bannis de la circulation sous le tunnel du mont blanc d'ici la fin de l'année. Avec moins de 10% du trafic PL de transit, ils engendrent néanmoins près de 30% des émissions polluantes et **L'Autoroute Ferroviaire Alpine est en capacité d'absorber ce trafic dès maintenant** ».

La vallée de Chamonix-Mont-Blanc a transmis au préfet, conformément à la procédure de révision en cours, un certain nombre de propositions qu'elle entend voir intégrées dans le PPA Arve II : vous en trouverez le contenu en pièce jointe.